



LE CONQUET

D'après Dom Pelletier (*Dictionnaire*), c'est entre le port actuel du Conquet et l'abbaye de Saint-Mathieu, que se trouvait le port, *Portus Staliocanus*, que cite le géographe Ptolémée, dans sa description de la Gaule, comme étant situé après le promontoire Gobée, que l'on identifie généralement avec la pointe Saint-Mathieu. « Liogan, dit Dom Pelletier, est le nom propre d'une anse ou rade foraine entre l'abbaye de Saint-Mathieu et Le Conquet ; c'était apparemment autrefois un port de mer ou l'entrée des navires, de laquelle la mer a mangé les deux pointes ou promontoires qui formaient ce port que l'on nomme encore aujourd'hui *Port Liogan* ; ce port avait un quai maçonné et cimenté de mastic ou de bitume. Les vieilles gens du pays (en 1694) m'assurent qu'ils y avaient vu des anneaux où l'on attachait les navires et j'y vis encore la place d'un. Ce quai était au-dessus de la pleine mer grande marée élevé d'environ trois toises et les anneaux quatre ou cinq pieds moins ; ce qui n'étant pas ordinaire aux quais modernes, fait juger que les navires étaient en ces tems là plus élevez ou que la mer a baissé. De ce nom

Liocan ou *Portus Liocan*, qui signifie entrée au port de couleur blanche et brillante, les anciens écrivains ont fait *Portus Saliocanus* qu'ils ont dû lire *Portus Liocanus*. »

M. Le Menn (*Bull.*, II, p. 68) pense que le *Pors Stalio-gan* de Ptolémée doit être identifié avec les Blancs-Sablons, de l'autre côté de la pointe de Kermorvan. Quoi qu'il en soit, le port actuel du Conquet est fort ancien et a toujours fait partie de la trêve de Lochrist, qui dépendait elle-même de la paroisse de Plougonvelin ; et comme l'église tréviale se trouvait placée au centre de la paroisse, c'est-à-dire entre l'église de Plougonvelin et le port du Conquet, c'est à Lochrist que résidait, avant la Révolution, le Recteur. M. Guillotin de Corson, dans son Pouillé du diocèse de Rennes (II. p. 100), nous dit que Lochrist en la paroisse de Plougonvelen dépendait des religieux de Saint-Melaine, de Rennes, dès 1185 ; mais ce prieuré dut être supprimé de bonne heure.

FAITS HISTORIQUES CONCERNANT LE PORT DU CONQUET

878. — M. de la Borderie nous dit que, d'après la *vie* de saint Viau, écrite au x^e siècle, les Normands ravagèrent le Conquet.

1207. — Les partisans de Jean sans Terre bâtirent un fort château auprès du Conquet, qui fut rasé en 1218 par Pierre de Dreux (*Bull.*, II, p. 18).

1242. — Henri III, roi d'Angleterre, faisant voile pour Bordeaux, fut contraint par mauvais temps de relâcher au Conquet et logea quelques jours en l'abbaye de Saint-Mathieu.

Dom Morice, dans son *Histoire de Bretagne* (p. 178), nous dit que le duc Jean, l'an 1279, avait affermé les sèche-

ries de Saint-Mahé à quelques marchands de Bayonne (1) qui, dix ans plus tard, 1289, se joignirent aux Anglais pour brûler et piller Le Conquet. Hamon de Kermorvan et Even de Lanfeust s'en plaignirent au Duc, et c'est probablement à la suite de ce débat que les marchands de Bayonne allèrent s'établir à Ouessant, dépendant de l'Evêque de Léon, peut-être avec l'autorisation du Duc, qui voulait en débarrasser le continent; mais dans leur nouveau poste, ils furent bientôt sommés par l'Evêque de Léon d'avoir à cesser leur pêche et leur commerce; s'appuyant sur leur possession, les Bayonnais s'adressèrent au Saint-Siège pour faire cesser les poursuites de l'Evêque de Léon (Pierre Bernard, du diocèse de Nantes). Le Saint-Siège renvoya les plaignants devant l'Officialité de Saint-Brieuc, mais sur l'observation qu'ils firent que l'Evêque de Saint-Brieuc (Raoul Descar de la Flèche, chanoine du Mans), était parent de l'Evêque de Léon, le pape Jean XXII renvoya, en 1331, l'affaire au jugement de l'Archevêque de Tours. Les lettres du Pape, dont nous possédons une copie, donnent les noms des négociants Bayonnais qui exploitent ces pêcheries, et nous remarquerons que quelques-unes de ces maisons de commerce étaient dirigées par des femmes : « *Dilecti filii Petrus Guillelmus de Merita, Bernadus de Gaverreto, Johannes Pamirerii, Petrona Dangesse, Johanno de Piranno, Maria de Lana et domina de Cornelian mulieres cives Baionenses* ».

Au mois de Février 1277 (n. s.), le vicomte de Léon,

(1) M. de la Borderie a publié la lettre de concession du Duc Jean aux négociants de Bayonne par laquelle, moyennant une somme de « six vingt cinq livres », il leur concède et à leurs héritiers le droit de sécherie pour les congres et morues, de Pâques à la Saint-Michel, à la pointe Saint-Mathieu. Les noms des concessionnaires sont pour la plupart les mêmes que ceux qui sont nommés dans les lettres du Pape que nous citons plus bas : Augerius de Gavarrot, Amatus Dangressa, Amatus de Pujana, Petrus Willelmi de Mota, Petrus ar de Lana, Paumerius de Acon, Amarida de Corneilhan.

Hervé IV, abandonna le Conquet au Duc pour 1.500 livres, reconnaissant dans l'acte de vente que Le Conquet devait appartenir au Duc par le droit de ses prédécesseurs, et que le Duc, de sa pure libéralité, lui avait donné cette somme (*Mor. Hist.*, p. 273).

L'an 1295, raconte Albert le Grand, « les trêves n'étant pas encore expirées entre les Rois Edouard d'Angleterre et le Roi de France, l'Anglais envoya une armée de 350 voiles à Bordeaux, sous la conduite du comte de Lancastre, Edmond, son frère, et Henri de Lancy, comte de Linscolne, lesquels démarèrent de *Plemue* le lendemain de St-Hilaire, 15 Janvier (1296, n. s.), et vinrent mouiller l'ancre à la rade entre les villes du Conquet et de Saint-Mathieu, dont les habitants s'enfuirent; mais n'ayant eu le loisir d'emporter leurs meubles, ils s'en retournèrent et demandèrent un respir jusqu'à huit heures du soir pour délibérer, disaient-ils, s'ils se rendraient ou non; mais en effet c'était pour sauver leurs meubles; dont les Anglais s'étant aperçus, ils sautèrent à terre, pillèrent les deux villes, y mirent le feu et brûlèrent les vaisseaux bretons et une grosse galère qui était au port. »

L'an 1372, les Anglais furent mis hors du Conquet par les seigneurs du Léonnais (A. le Gr.).

L'an 1402, aux Etats de Nantes, Jean de la Feuillée, Eon Ferré, Nicolas Bouchard et Eon, son fils, s'obligèrent de garder fidèlement pour le Duc le château et forteresse du Conquet.

L'an 1404, le S^{er} de Penhoat, amiral de Bretagne, « averti que les Anglais tenaient la mer, partit du havre de Roscoff pour les aller combattre, et les trouva à la pointe de Saint-Mahé, où ils combattirent trois heures durant; la victoire demeurant aux Bretons, qui tuèrent 2.000 Anglais et ammenèrent à Brest 40 vaisseaux à voile ».

L'an 1488, l'armée française, conduite par le vicomte de

Rohan, assiégea et prit la forteresse de l'île du Conquet, contre le parti de la duchesse Anne ; Thomas de Kerasred en fut fait capitaine et on y envoya de l'artillerie et gens de pied.

1558, 11 Septembre. — « Les arrières-bans de Rennes, Nantes et Saint-Brieuc étaient pour lors à Lesneven parce que les Anglais lors étaient au Conquet après l'avoir brûlé. »

Le 29 Septembre 1558, une flotte anglo-flamande aborda au Conquet et ravagea la ville. Sur 450 maisons, il n'en resta que huit debout ; des bourgeois perdirent jusqu'à une valeur de 150.000 francs de notre monnaie actuelle ; trente-sept navires armés en guerre furent brûlés et l'ennemi enleva 300 pièces de canons fauconneaux et arquebuses. Mais Kersimon, qui commandait le ban et arrière-ban de Léon, arriva à l'improviste sur les pillards, en tua six mille et en prit deux mille cinq cents qui furent employés aux fortifications de Lamballe.

Le 17 Mai 1624, damoiselle Marguerite Le Nehou, veuve de feu noble homme Claude Le Dat, sieur de Landouardon, demeurant en la ville de Landerneau, paroisse de Ploudiry (à Saint-Julien), donna à l'hôpital situé près la chapelle de Saint-Christophe, au Conquet, des terres situées à Pouljan, en Lochrist, près du manoir appartenant à noble homme Jan Heussaff, Sr de Kereslan, sur le chemin et rivage de la mer conduisant du dit Pouljan à la chapelle de Notre-Dame de Poulconq. Sire Guillaume Brenehol accepte la donation comme gouverneur de l'hôpital.

Cet hôpital devait avoir une chapelle dédiée à saint Michel ; car en 1655, Michelle Masson donnait par testament dix sols « à la chapelle de St-Michel Pont an hospital » (Archives départementales).

Le 5 Avril 1637, fut érigée solennellement la confrérie

du St Rosaire par le père Hervé Kerforn, religieux dominicain du couvent de Morlaix.

Par testament du 31 Janvier 1682, Marguerite Manach, veuve d'Hamon Brenterch, donne « à la chapelle de St-Thugan, où est inhumé le corps de vénérable Michel Nobletz, ses brazieries et jupe d'étamine grise ».

Par Bref du 16 Juin 1672, une indulgence était accordée à la confrérie de Saint-Nicolas, en la chapelle Saint-Christophe du Conquet. M. Bourde de la Rogerie, qui nous communique ce renseignement, nous dit qu'il a trouvé cette pièce recouvrant un registre paroissial de Nizon portant la date de 1689.

Le 15 Juin 1692, le général de la paroisse s'assurait le secours d'un prêtre auxiliaire par l'acte prônai suivant (1) :

« Nous soubzsignants, Recteur de Plougonvelen et Lochrist et prêtres dudit lieu, Messires Ronan Mol, Sr de Kerjean, François Le Veyer, Sr de Poulfos, Gabriel de Keroulas, Sr de la Hay, les Srs bourgeois et habitants du Conquet et de Lochrist, après nous être assemblés tant ce jour qu'avant ce jour pour délibérer sur la nécessité que nous avons d'avoir des prêtres en cette trêve et par exprès pour desservir la messe matinale en la dite église de Lochrist les jours de dimanches et fêtes et de catéquiser suivant l'intention et reiglement de notre prélat Evêque Comte de Léon, et attendu que vénérable et discret Missire Hamon Laurans, prêtre en la dite trêve, puis les deux ans derniers, estoit sur le point de quitter la dite trêve et lequel avons prié d'y rester, vu ses bonnes mœurs, conduites et agissements pour le bien et service du publicq depuis sa résidence, et espérant avecq la grace de Dieu qu'il ne fera

(1) Nous empruntons les citations qui suivent aux travaux manuscrits du savant non moins érudit que modeste, M. Mengant, recteur de Locmaria-Plouzané, qui nous a obligeamment communiqué une grande partie des notes qu'il a minutieusement relevées dans les archives paroissiales et municipales de son canton.

pas moins à l'avenir, l'avons prié et requis d'y rester, comme représentants le général de la dite trêve, après avoir demandé l'avis du dit général au prône par le sieur curé de la dite trêve ce jour, ont unanimement sans nul contradisant consenti à ce que ci-après : scavoir est que le S^r Laurens promet et s'oblige de desservir la dite messe matinale à Lochrist les dimanches et festes gardées pendant chacune année et à catéquiser suivant le dit règlement de M^{sr} l'Evêque, pour et en faveur de la somme de 60 livres par an à les prendre de la fabrice de la dite église et de résider en la dite trêve et de faire tous les autres agissements et services suivant son caractère et à lui d'avoir sa distribution en la dite trêve comme l'un des autres prêtres, le tout soubz et moyennant le bon plaisir de M^{sr} l'Evêque de Léon.

« Délibéré en la dite église, ce jour de dimanche 15 Juin 1692.

« P. BLOUCH, RONAN MOL, FRANÇOIS LE VEYER, LOUIS LE DEAuguer, Gabriel KEROULLAS DE LA HAY, René PERROT, Vincent MASSON, René LANUZEL, H. PRIGENT, FRANÇOIS MARZIN-FLOCH, JEAN PETON, ALAIN LE SÈNÉ, JEAN LE BIHAN, MICHEL TRÉBAOL, JEAN LE COCQ, J. LE GOARANT. »

* *

Les registres des délibérations et comptes de Lochrist (1691-1715), Conquet, donnent des détails intéressants sur les dons en nature et en argent qui étaient faits en l'honneur de Michel Le Nobletz.

En 1692, le comptable « honorable marchand François Marzin dit avoir reçu du provenu de la vante de linges et autres effets qui avaient esté donnés par offrande à l'église et chapelle ou a esté inhumé le bienheureux dom

Michel Le Nobletz, pendant la dite année, la somme de 10 livres 10 sols ». Cette chapelle était encore celle de Saint-Tujean, au bas de l'église de Lochrist, car les restes du serviteur de Dieu ne furent exhumés que plus tard.

En 1697, le comptable, noble Jean Le Goarant, S^r du Cosquer, a reçu en Mai « de Madame de Kersauson, pour offrande à Monsieur Nobletz, 42 livres, et en Février, pour le provenu de la vente des hardes données en offrande au bienheureux Michel Le Nobletz et ce qui s'est trouvé dans les trons de l'église, 19 livres 5 sols ».

Les offrandes à l'église sont dites faites soit à *Monsieur Christ*, soit à *Monsieur Saint-Christ* ; quant à Dom Michel, il est presque constamment qualifié de Bienheureux.

* *

En 1697, le prédicateur des Avent et Carême est M. Hervé Charlès, recteur de Trébabu, qui fut payé 12 livres 16 sols.

En 1704, Frère Luc Mear, gardien des Anges (Landéda).

En 1706, M. le vicaire perpétuel de Saint-Renan.

La rétribution habituelle pour les prédicateurs était de 12 livres ou 12 livres 16 sols ; c'est ce qu'on appelait leur *gros*, c'est-à-dire leur revenu principal et fixe ; mais on dépensait en outre pour eux, « en vins et pains pris par les prédicateurs à l'issue de leurs prédications à Lochrist, 8 livres 10 sols, et pour leur repas à leur arrivée, Avent et Carême, 3 livres ». En 1700, en outre des 12 livres 16 sols réglementaires, le comptable porte, pour vin et pain après les prédications, 5 livres 5 sols, et « pour donner à manger aux prédicateurs, quand ils ne trouvent pas ailleurs, 9 livres ».

* *

En 1697, le 17 Mars, au sujet de la capitation, il est re-

marqué qu'il « ne serait pas raisonnable de lever par égales portions sur les paroissiens de Plougonvelen et les tréviens de Lochrist la somme de 1.400 livres fixée pour la capitation de cette année, parce qu'on sait que le corps de la paroisse est doublement plus riche et opulent que la trêve ; joint qu'au bourg du Conquet, il n'y a pas une douzaine de familles aisées, le reste n'étant composé que de matelots, artisans et pauvres laboureurs ». On voit que, dès lors, l'opulence de la ville du Conquet était bien déchue de ce qu'elle était au temps de Michel Le Nobletz.

*
*
*

10 Mai 1699. — Marché pour refonte de la cloche de Lochrist et celle de la chapelle Saint-Christophe, dont était gouverneur honorable marchand Hoel Le Verge. « Le Sr Le Soueff, maître fondeur, de Brest, promet de refondre la grande cloche de Lochrist pour le prix de 4 sols la livre. La dite cloche sera pesée avant de la fondre et lorsqu'elle sera refondue ; si elle se trouve moins pesante, le Sr Le Soueff payera pour la diminution sur le prix de 14 sols la livre, et en cas qu'elle pèse d'avantage et qu'il ait fourni de la matière, il sera payé du prix de 18 sols la livre, y compris la façon, et fournira le dit Sr Soueff tout ce qui sera nécessaire pour la fonte de la dite cloche et poser, o le risque de tous les événements jusqu'à ce que la dite cloche ne soit bien conditionnée et d'un beau ton, sous le cautionnement d'une personne solvable de la connaissance de MM. les bourgeois et habitants, et s'oblige aussi le dit Soueff de refondre la cloche de Saint-Christophe aux mêmes conditions, ce jour 10 Mai 1699. »

Ces deux cloches furent fondues à Saint-Mathieu, celle de Lochrist fut payée 349 livres, celle de Saint-Christophe

36 livres, mais elle ne pesait que 248 livres ; l'ancienne était de 268 livres.

En 1699, le 23 Août, le registre porte une délibération des notables acceptant comme membre du clergé paroissial maître Ambroise Hall, de la paroisse de Plouarzel :

« Nous soussignés, Recteur, gentilshommes, bourgeois et marchands du Conquet et tréviens de Lochrist, après avoir été avertis pronalement de nous rendre après vêpres dans la maison presbytérale du dit Lochrist pour délibérer ensemble, s'il nous était à propos d'accepter vénérable et discrète personne Ambroise Le Hall, prêtre originaire de la paroisse de Plouarzel au nombre du clergé du dit Lochrist, à quoi inclinant nous nous sommes rendus immédiatement après vêpres. Sur quoi, ayant délibéré, nous avons conclu de le recevoir, et l'avons reçu dès ce jour, et nous avons en même temps réglé que la fabrice du dit Lochrist lui payerait tous les ans par les mains des marguilliers, qui seront en charge, la somme de 50 livres, parce que le dit M. Le Hall chanterait tous les dimanches et festes la grand'messe en la dite église, confesserait et administrerait les autres sacrements par toute la dite trêve tant aux sains qu'aux malades, tant de nuit que de jour, quand il y serait appelé, et ferait les exhortations pronales quand le dit Recteur ne les pourrait pas faire et le catéchisme tous les jours, les Avents et Carêmes, au dit Conquet, en cas que M. Kerros ne le pût, et à Lochrist en cas que quelqu'autre l'y fasse, ce que le dit M. Le Hall déclare accepter et exécuter de son costé. En foy de quoy il a apposé son seing manuel.

« Arrêté à Lochrist, les jour et an que dessus.

« P. BLOUCH, R. DE PLOUGONVELIN, Ambroise HALL,
prestre, Olivier Michel DE KERVENNY, François
LE VEYER. »



Le dimanche 26 Juin 1701, par acte prônai, il est décidé que, « pour la gloire de Dieu et du bienheureux Nobletz, » les restes de ce grand serviteur de Dieu seront transférés du bas de l'église de Lochrist, dans le chœur. Lors de sa mort, les restes de Dom Michel avaient été inhumés, le 7 Mai 1652, dans la chapelle de Saint-Tujean, en la tombe de la famille de Hallegoet. Mais la réputation du saint missionnaire grandissant toujours par les miracles qui se multiplièrent à son tombeau, on s'occupa de commencer un procès de canonisation ; des quêtes furent faites à cette intention, et l'on demanda à la Congrégation des Rites l'autorisation de transférer ses reliques dans un lieu plus honorable de l'église de Lochrist. Il est à croire que cette autorisation fut accordée ; toujours est-il qu'on accepta la proposition d'écuyer Alain Mescam de Measrioual, qui offrit de déposer les restes de Dom Michel dans la tombe de cette famille placée dans le chœur, et l'on décida d'élever un monument à sa mémoire. C'est de cette époque que date, très probablement, le tombeau de marbre qui sert de soubassement à la statue ; mais celle-ci ne fut faite qu'en 1750, par le sculpteur breton Caffieri, comme nous l'apprend une note adressée au département du Finistère vers 1800 et publiée par le *Bulletin de la Société Archéologique* (II, p. 119).

L'artiste breton a représenté le saint missionnaire à genoux, revêtu d'un surplis, mains jointes, les yeux élevés vers le ciel, dans l'attitude d'une fervente prière ; la statue est en pierre tendre reposant sur un soubassement de marbre veiné affectant la forme d'un tombeau d'autel. Les traits du visage doivent être faits d'après les nombreux portraits du serviteur de Dieu dont plusieurs exis-

tent encore ; ils sont du reste conformes au masque qui orne le sarcophage en plomb placé dans le tombeau de marbre, et sur lequel on lit l'inscription suivante :

« Cy git le corps du noble et vénérable Michel Le Nobletz, d'heureuse mémoire, en son vivant prêtre et missionnaire apostolique de la Basse-Bretagne, lequel mourut au Conquet en odeur de sainteté, le 5 Mai 1652, âgé de 75 ans. Et en l'année 1701, Monseigneur Pierre Le Nevoux de la Brousse, évêque et comte de Léon, fit tirer ces ossements du lieu où il avait été enterré et les fit mettre en sa présence dans ce cercueil de plomb, qu'il fit ensemble poser sous un tombeau de marbre que la piété des fidèles avait fait construire à l'honneur de ce saint prêtre, le tout ayant été préalablement communiqué à la Congrégation des Rites. »



Le 23 Décembre 1703, « Nous soussignés, Recteur et marguilliers de l'église tréviale de Lochrist, après avoir donné avis au général de la trêve, au prône, après le dimanche 16 Décembre 1703, qu'il était nécessaire, tant pour la commodité du public que pour bien régler l'heure du service divin, de faire faire une horloge pour la dite église de Lochrist et ne s'étant trouvé aucune opposition, ainsi qu'il est consté par le certificat de M^e Ambroise Hall, curé, nous avons promis et nous engageons à donner à Monsieur Charles Guéguen, maître horloger de la paroisse de Pleyben, en Cornouaille, la somme de 300 livres pour nous fournir une horloge proportionnée à la grandeur et à la force de la plus grande cloche de Lochrist, à la charge au dit Guéguen de faire bon et loyal ouvrage et mettre le tout en place, quitte de frais, y compris le cadran, et sera le dit cadran de quatre pieds en carré, et sonnera la dite

norloge la demi-heure et le petit coup avant l'heure, et l'angelus de six heures en six heures. »

Le 22 Mai 1713, il est question d'un projet d'établissement d'école pour les filles qui ne paraît pas avoir été réalisé. Les délibérateurs ont eu la bonne pensée d'inscrire tout au long dans le registre la lettre fort intéressante adressée à M. le Recteur pour cet objet, et que nous allons reproduire avec le texte de la délibération :

« Nous soussignés, Recteur, prêtres, gentilshommes, bourgeois et habitants du Conquet-Lochrist, ayant eu lecture d'une lettre adressée à M. le Recteur de Plougouven, le 4 Avril dernier, de la part de Madame Quémener, du Conquet, sommes d'avis et consentons, sous le bon plaisir et commission de Mgr l'Evêque, Comte de Léon, n'avoir moyen empêchant que la teneur de la dite lettre ne soit exécutée quant à notre égard, ne trouvant rien de plus louable, même d'une utilité très grande pour le pays, parce que la dite lettre sera insérée de mot à autre, sur les registres de l'église de Lochrist, pour valoir et servir ainsi qu'il appartiendra. En foi de quoy nous signons ce jour 22 Mai 1713.

« POULCONQ LE VEYER, René DE KEROULLAS, Vincent DE KEROULLAS, François LESTOBEQ, Jean LE BELLEC, POHOU, François DUVAL, BEAUMONT, Tanguy FÉREC, François PROVOST, René LE VERGE, Jean LE VERGE. »

Suit la teneur de la lettre :

« Monsieur, jé l'honneur d'être connue de vous et me recommande à vos saintes prières et à celles de tous vos paroissiens pour commancer un ouvrage à la gloire de

Dieu. Comme je connais l'utilité du pays, jé l'honneur de vous dire que je voudrais former une communauté de Dames pour faire école aux jeunes filles et leur apprendre à lire et à écrire et aux autres exercices pour glorifier Dieu et pour prendre des pensionnaires et des femmes veuves et recevoir celles qui seront appelées de Dieu pour être de l'Ordre, dont l'institut serait comme celles des dames de Saint Chome de Paris, avec le plaisir d'avoir un pretre faire école aux garçons de la dite ville du Conquet et par suite j'établiray une de nos sœurs à votre paroisse de Plougouven proche de l'église pour le même dessein de faire école aux jeunes filles de votre paroisse, le tout sans aucun intérêt que pour augmenter la gloire de Dieu, en vous assurant et à toute la paroisse et à vos nobles bourgeois du Conquet que nous ne serons en aucune manière en charge à personne.

« Je leur demande et à vous l'honneur de votre protection. Comme jé l'honneur d'appartenir à tous ces Messieurs du Conquet, vous les assurerez de mes obéissances et leur demande une participation dans leurs bonnes prières. J'ai écrit à Mgr l'Evêque Comte de Léon pour lui demander l'honneur de sa protection pour me présenter devant le Roy et à Monseigneur le chancelier, pour demander des lettres ; sy en cas que je ne puisse pas réussir, Dieu ne sera pas offensé de mon dessein.

« Ce qui m'a fait venir à Chartres après avoir demeuré à Paris deux ans et demi dans cette communauté, c'est que les pensions sont augmentées et il fait cher vivre à Paris et j'avais l'honneur de l'estime de la dame Supérieure et ce qui a fait venir une de ses sœurs pour aller avec elle, que je suis tout comme chez moi. Nous sommes à quinze lieues de Paris.

« Je viens de recevoir une lettre de mon pauvre fils, le père March Antoine, qui est arrivé à Marseille le 9^e de

Janvier de la présente année et qui doit partir le douzième ; il me marque quant il a parti de France pour le Levant, il ne croit jamais me voir ; c'est à Quandy et à Constantinople qu'il a été dans une mission pour la foy.

« Son gardien de Paris m'a dit que, Dieu mercy, il est bon religieux et dans cette mission il a prêché la langue grec qu'il avait aprins en aprandant la doctrine avec les petits enfants de ce païs. Il me marque que c'est Dieu qui veut me sanctifier à lui, par des petites souffrances. Je l'avoue, j'ai eu trop d'attache pour mes enfants et pour le monde, il est temps de se donner à Dieu. Il m'aidera pour cette communauté par rapport que le Roy le considère et qu'il a fait à Sainte Anne un Evêque de cette communauté.

« Il y a le père Séraphin qui a prêché devant le Roy quatre fois en apôtre, patenté du Roy. Comme il m'a honoré de ses pensionnaires à 300 livres par an et que je suis nommée sur le cahier de l'Etat, si Monseigneur m'honore de sa protection, je demanderai une croissance de pension qui soit assurée pour toujours sur l'Etat de Bretagne et Dieu disposera et sainte providence pour le surplus.

« Si vous m'honorez de vos lettres, vous ferez faire l'adresse à Madame Quémener, chez les Dames de l'Union chrétienne (1), à Chartres en *Bosses*, vous priant de me croire d'un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

« La QUÉMENER, du Conquet.

« J'ai oublié à vous dire que si Dieu me donne la grâce de réussir pour cette communauté, je désire qu'elle soit appelée la communauté de St Louis, par rapport que Monseigneur porte le même nom. Sy vous luy écrivez, luy marquez mon dessein.

« A Chartres, le 4^e Avril 1713. »

(1) Une maison de cet Ordre était établie à Brest dès 1694.

RECTEURS DE PLOUGONVELIN

1583-1589. François Le Veyer.

1602. Yves Marzin.

1606-1613. Hervé Trémen ; né au manoir de ce nom, en Locmaria-Plouzané, il quitta le Conquet en 1613 et devint recteur de Guitalmézeau, où il mourut le 31 Juillet 1641.

1613-1669. Noël Kerannou, sieur de Mean ar Iar ; né le 25 Décembre 1588, au manoir de Kervasdoué, en Plougouvelin, il gouverna sa paroisse natale en qualité de recteur pendant 56 ans ; il était fils de Oliyier Kerannou et de Guillemette Porzmoguer ; il mourut en la maison presbytérale de Lochrist, le dernier jour de Février 1669, et fut inhumé en l'église de Lochrist.

1669-1682. Guy Girardelet.

1682-1701. Pierre Boulch.

1701-1703. J. Le Pasquier.

1703-1716. Olivier Le Bouchis.

1716-1734. T. Le Barzic.

1734-1771. Guillaume Carguet.

1771-1779. André.

1779-1792. René Kermegant.

VICAIRES DE PLOUGONVELIN

1585. Tanguy Le Run.

1586-1601. Jean Masgoff.

1601-1630. Martin Cleirec.

1630-1635. Gabriel Siviniant.

1635-1650. Martin Cleirec, *pour la seconde fois*.

1650. Jean Le Férec.

AUTRES PRÊTRES DE PLOUGONVELIN
CONTEMPORAINS DE MICHEL LE NOBLETZ

1585. Michel de Dozce.
1587. François Dabalay.
1588. Mathieu Kerdoniou.
1588. Vincent Cabon.
1589. Yves Le Gouézec.
1590. Hervé Paige.
1591. Henri Cabiten.
1592. Yves Billant.
1594. François Ropars.
1595. Jacques Le Run.
1596. Olivier Cadiou, sous-diacre.
1596. Hamon Paul.
1598. Guillaume Gourchant, chapelain de Ti-Baol,
chapelle de Plougouvelin dédiée à saint Pol.
1604. Yves Cam.
1610. Alfred Measgoff.
1613. Jean Bonavantur.
1617. Bernard Louarn, organiste de Saint-Christ,
en 1638.
1617. Olivier Cleirec.
1630. Claude Meur.
1631. Tanguy Serviou.
1631. Ronan Bleiz.
1631. Jean Marc.
1634. Jean Lamour, chapelain de Saint-Jean, cha-
pelle de Plougouvelin.
1634. François an Tost.
1639. François Kerannou, seigneur de Keriven, qui
rédigea l'acte de décès de Michel Le Nobletz en 1652.
1640. Guillaume Le Vergotz, diacre, vicaire de Plou-
moguier, 1645.

1640. Guillaume Jestin, diacre.
1643. François Queoron.
1648. Guillaume Le Gall.
1652. Alain L'Abbé ou L'Abat.
1656. Noël Le Ru, diacre.
1656. Jean Marc, sous-diacre.
1657. Hervé Lesvenan.
1658. Jean Amicz ou Amice, diacre, chapelain de
Tibaol en 1660 (1).

VICAIRES DE LA TRÈVE DE LOCHRIST DE 1583 A 1703

1583. Olivier an Aour ou L'Aour.
1585. Henri Capitan ou Capitaine.
1585. Jean Le Mercier.
1585-1591. Mathieu Le Goff.
1586. Guillaume Le Meur.
1591-1592. Fiacre Bidamour.
1592-1602. 1617-1622, Paul Crozier.
1602-1603. Hervé Coetdeleau.
1609-1617. Valentin Tartu.
1623. Jacques Corp.
1625. Jean Salaun.
1628-1629. Jean Marec.
1629-1634. Robert Bohic ou Bochic.
1649-1651. Guillaume Audren.
Vicaire intérimaire, noble François de Keran-
nou, neveu du recteur.
1652-1657. Nicolas Le Herrou.

(1) Il y avait autrefois, sur le terrain de Plougouvelin, les chapelles de *Ti-baol*, *capella divi Pauli Leonensis*; Saint-Yves, ou Saint-Eozen; Saint-Jean; Saint-Barthélemy ou Bertheaume, et celle de Saint-Ouen ou Saint-Haouen.

1657-1698. Yves Le Gac.

1699-1703. Ambroise Hall.

AUTRES ECCLÉSIASTIQUES SIGNANT AU REGISTRE

- 1586. Lucas an Guillard.
- 1586. Guillaume Philippot.
- 1586. Yves Rosec, prêtre d'Elestrec.
- 1587. Mathieu Lucas.
- 1588. Jean Hamon.
- 1589. Rivalen Morgat.
- 1591. Barthélemy Bihan.
- 1592. Guiomard David.
- 1592. Nicolas Lanuzel.
- 1592. Paul Béhec.
- 1594. Yves Breger, *moine*.
- 1599. Noble M^e Noël Le Veyer.
- 1600. Yves Cam.
- 1600. Yves Rosec.
- 1603. Guion L'Ostis.
- 1603. Claude Mainon.
- 1603. Guillaume Nédélec.
- 1612. Nicolas Simon.
- 1612. Olivier Mercier, prêtre d'Elestrec.
- 1619. Laurent Léséleuc.
- 1620. Pierre Le Beuz.
- 1629. Jean Salaun.
- 1639. Alain Kerscao, vicaire perpétuel de Saint-Renan.
- 1641. René de Poulpiquet, vicaire perpétuel de Saint-Martin de Morlaix.
- 1650. François Heussaff, S^r de Pratancalvez, recteur de Ouessant.

- 1650. François Le Roux, recteur de Porspoder.
 - 1650. François Keroullas, sieur de Kerverziou, recteur de Larret.
 - 1650. Jean Le Milbeo, vicaire perpétuel de Lampaol-Plouarzel.
 - 1661. Christophe Plessou, vicaire perpétuel de Saint-Renan.
 - 1661. François Prissac, recteur du Drenec.
 - 1669. Jean Le Tartu, vicaire de Lambert.
 - 1670. Guillaume du Drenec, recteur de Guipavas.
 - 1671. Jean Pellé, chanoine de Kersent, Landunvez.
 - 1674. Le Strill, vicaire perpétuel de Saint-Renan.
 - 1674. Jean Jaouen, vicaire perpétuel de Lampaol-Plouarzel.
 - 1675. Louis Quemener, recteur de Ploudaniel.
 - 1675. François Corbié, prêtre demeurant au Conquet, décédé le 29 Janvier 1690 et inhumé en l'église de Lochrist.
- D'après le relevé des registres de baptême de la paroisse de Plougonvelin, fait par M. Mengant, de 1585 à 1666, la moyenne par an est de 42 naissances, ce qui ferait supposer une population d'environ 1.600 âmes. Dans la trêve de Lochrist-Conquet, la population était plus considérable et d'environ 2.500 habitants, car la moyenne des baptêmes, de 1609 à 1614 et de 1647 à 1652, est de 69 par an.

GENTILSHOMMES DE PLOUGONVELIN AU XVII^e SIÈCLE,
D'APRÈS LE RELEVÉ FAIT SUR LES REGISTRES PAROISSIAUX
PAR M. L'ABBÉ MENGANT

I. *Les Kerrannou de Kervasdoué.*

Noble Olivier Kerrannou, capitaine de Berteaulme et S^r de Kervasdoué, et Guillaumette Porzmoguer, son épouse (veuve de Kervasdoué en 1619) eurent deux fils :

1° François Kerrannou, baptisé le 14 Octobre 1585, et
2° Noël Kerrannou, baptisé le 25 Décembre 1588 — fut
recteur de Plougonvelin pendant 56 ans — mort à Lochrist,
le 28 Février 1669, âgé de 81 ans.

Ecuyer François Kerrannou, fils des précédents, S^r de
Keriven et Kervasdoué, épousa Marie Courtois, dont il eut
trois enfants :

1° François Kerrannou, qui fut prêtre et dont voici
l'acte de baptême : Le 24^e jour du mois de Janvier 1616, a
été baptisé en l'église parochiale de Plouegonvelen, Fran-
çois Kerrannou, fils légitime et naturel d'escuyer Fran-
çois Kerrannou et damoiselle Marie Courtois, sa com-
paigne, sieur et dame de Keriven, par noble et vénérable
M^e Nouel Kerrannou, recteur de ladite parrouesse, auquel
a été compère noble homme François Courtois, S^r de
Lezezret, et commère damoiselle Katherine du Garo, dame
du Bourgneuff; assistants, nobles gentz François Kermor-
van, sieur de Keruzou; Jehan Michel, sieur de Kervenny;
Claude Kerriezre, sieur de Langolian; Robert Courtois,
sieur de Bourgneuff; Ollivier Kerrannou, sieur de Ker-
vasdoué et plusieurs autres.

2° Marie Kerrannou, baptisée le 25 Décembre 1617, eut
pour parrain noble et vén. Houel Kerrannou, recteur, et
pour marraine damoiselle Marie Le Drenec, dame de
Langalla.

3° Robert Kerrannou, baptisé le 25 Mars 1619, eut pour
parrain Robert Courtois, sieur de Bourgneuff, et pour
marraine, damoiselle Guillaumette Porzmoguer, douai-
rière de Kervasdoué.

(1633 et en 1662). — Noble Françoise Kerguz, dame de
Kervasdoué.

Le 29 Novembre 1685, baptême de Françoise, fille
d'écuyer Louis-René de Penfentenyo et de Françoise du
Mescam, s^r et dame de Kervasdoué.

II. Les Kernatous du Prédic.

Le 5 Février 1597, baptême d'Azelice Kernatous, fille de
nobles Yves Kernatous et Anne Le Déauguer : parrain et
marraine, nobles Jean Kleach et Azelice Rollant.

Le 28 Novembre 1604, baptême de Marie Kernatous,
fille des précédents; parrain, Robert Kerriell, S^r de Lan-
golian; marraine, damoiselle Marie Le Déauguer, dame
de Kerlauchan.

Le 10 Octobre 1610, baptême de Robert, fils des mêmes;
parrain, noble Robert Courtois, S^r du Bourgneuff, et mar-
raine, noble Jeanne Kernatous dame de Berbougais.

Nobles Jean de Kernatous et Françoise de Kermeno,
S^r et dame du Prédic, ont eu douze enfants, savoir :

1° et 2° François et Michel-Corentin, frères utérins, nés
le 30 Mai et baptisés le 5 Août 1646. François eut pour
parrain noble François du Gaspern, S^r du Logou, et
pour marraine, noble Anne Du Bois, dame de Keroulas.
Les parrain et marraine de Michel-Corentin furent nobles
Michel Kernatous, s^r de Berbougais, et Ursule de Cor-
nouaille, dame de Kerinou.

3° Pétronille Kernatous, baptisée le 28 Juillet 1647, fut
tenue sur les fonts par nobles René Troille de Kernezne,
vicomte du Curru, et Pétronille Le Jar, dame de l'Isle
Kermorvan.

4° Madeleine Kernatous, baptisée à Loc-Mazé, le 1^{er} Août
1649. Il est question de cette enfant dans la vie de Dom
Michel. Cette petite fille tombait tous les jours en épilepsie,
depuis deux mois, quand mourut le serviteur de Dieu;
Françoise de Kermeno, sa mère, et Madeleine de Portz-
moguer, sa marraine, lui firent toucher le cadavre de Dom
Michel, et aussitôt elle se trouva guérie.

Je transcris son acte de baptême : « Ce jour 1^{er} d'Août
1649, a été baptisée Magdalaine, fille naturelle et légitime

d'escuyer Jean Kernatous et Françoise Kermenou, Sr et dame du Prédic, par noble et vénérable personne M^e Nouel Kerrannou, recteur de Plougonvelin. La dite Magdalaine tenue sur le font de batesme par Jan Pezron, escuyer sieur de Lesconvel et Magdalaine de Portzmoguer, dame de Kerrourien. Le tout fait en l'église de St-Mathieu, en présence de M^e Hamon Grall, vicaire perpétuel de la dite paroisse. »

5^o Charles, baptisé le 3 Mars 1652, eut pour parrain noble Charles Penfeunteunyo, Sr du Louch, et pour marraine noble Guillemette Keraldanet, dame de Langolian.

6^o et 7^o *Claudia et Joanna, voto vero Anna*, sœurs utérines, furent baptisées le 25 Novembre 1654. Elles eurent pour compères : la première, nobles Tangui Mol, Sr de Kerjan, et Claude Penfentenyo, dame de Keruzou ; la seconde, nobles Jacques du Meascam, Sr de Mesrioual, et Jeanne de Kermenou, dame du Lein.

8^o René, baptisé le 11 Juin 1658, eut pour parrain noble René de Poulpry, Sr de Lanvengat — Kerannouel, conseiller du Roi et premier magistrat de la Cour de Lesneven, et pour marraine noble Marie de Penfentenyo, dame de Coatgarz, Larrest, etc...

9^o Jean, baptisé le 2 Mai 1660 ; parrain, noble Jean du Tremen, Sr du Tertre et procureur à la Cour de Saint-Renan.

10^o Anne, baptisée le 18 Septembre 1661, eut pour compères nobles Guillaume Barbier, Sr de Kernatous, et Anne Tromilin, dame de Kerroullas.

11^o Philippe, baptisé le 2 Septembre 1663, fut tenu sur les fonts baptismaux par nobles Jean Michel, Sr de Kervenny, et Phillippa du Gaspern, dame du Gaspern.

12^o Tangui-Louis de Kernatous, fut baptisé à Saint-Mathieu, le 5 Février 1665 ; il eut pour parrain noble Tangui de Penfentenyo, Sr de Kermorvan, et pour marraine noble Louise Mol, dame de Tronevezec.

Françoise de Kermenou, dame du Prédic, Berbourgais, Lesvern, etc., décédée à Saint-Renan, où elle résidait depuis deux mois, fut enterrée en l'église de Notre-Dame de Saint-Mahé, le 28 Avril 1666 ; son mari, Jean de Kernatous, fut inhumé dans la même église, le 28 Avril 1668.

III. *Les Déauguer de Kerautret.*

Le 2 Avril 1607, fut baptisé Yves Le Déauguer, fils de nobles Nouel Le Déauguer et Marie Le Veyer ; il eut pour compères Yves Kernatous, Sr du Prédic, et Catherine du Garo, dame du Bourgneuff.

Le 4 Juin 1608, fut baptisée Anne Le Déauguer, fille des mêmes. Le parrain fut noble François Le Déauguer, Sr de Keronquar et juge séculier de la Cour de Saint-Renan, et la marraine, Anne Le Déauguer, dame du Prédic.

Le 26 Avril 1620, baptême de Barbe Le Déauguer, fille de nobles Noël Le Déauguer et Barbe Le Dreisec, Sr et dame de Kerautret ; parrain, Michel de Kernatous, Sr de Berbourgais ; marraine, Barbe Le Veyer, « veuve » de Kerautret.

Nobles Jean Le Déauguer et Jacqueline Pinart, Sr et dame de Kerautret ont eu quatre enfants de 1653 à 1660, savoir ;

1^o Perrine (20 Septembre 1653) ; parrain et marraine, nobles François Trébaol et Perrine Le Saulx ;

2^o François (25 Juillet 1655) ; compères, nobles François Courleau et Françoise de Kermenol ;

3^o Jean (17 Octobre 1657) ; compères, nobles Jean Déauguer et Barbe Déauguer ;

4^o Anne (9 Janvier 1660) ; compères, nobles Michel Lestobec (*alias* an Stobec) ; Sr de Gorréquéar, et Jeanne Robert (*alias* Ropartz), dame de Kerdalaez.

IV. — *Les Michel de Kervenny.*

1590. — Nobles Yves Michel et Louise du Meascam, Sr et dame de Kervenny.

Le 25 Août 1624, baptême de noble François-Michel, fils de Jean-Michel et Françoise Kerguiziau, Sr et dame de Kervenny; compères, nobles François Kermorvan, Sr de Keruzou, et Marie Le Drenec, dame de Langalla.

1650. — Noble Marie de Kerouartz, dame de Kervenny.

V. — *Les Bohic de Kervilsic.*

1598. — François Bohic, Sr de Kervilsic.

1607. — Guillaume Bohic, id.

Le 9 Février 1622, baptême de noble Catherine Bohic, fille d'Yves Bohic et Amicia Tanguy, Sr et dame de Kervilsic; compères, nobles François Kermorvan, Sr de Keruzou, et Catherine Du Garo, dame du Bourgneuff.

Le 13 Avril 1624, baptême de Gillette Bohic, fille des mêmes; parrain, Robert Bohic; marraine, Gillette Galier.

1654. — Noble Jean Bohic, Sr de Kervilsic.

De 1654 à 1663, nobles Jean Floch (*alias* Le Flo) et Catherine Bohic, dame de Kerinec, sa compagne, ont fait baptiser cinq enfants : Jean (1654), Julienne (1656), Jeanne (1657), Charles (1659), et François (1663).

VI. — *Les Kerven de Kergadou.*

Le 8 Mars 1665, baptême de Charles Kerven, fils de nobles Jacques de Kerven et Marguerite Kerguiziau, Sr et dame de Kergadou; parrain, Charles de Kerven, Sr de Kerlech; marraine, Marguerite de Coataudon, dame de Coataudon.

Le 27 Avril 1665, baptême de René, fils des mêmes, déjà ondoyé depuis le 24 Août 1663; parrain, haut et puissant Mr René de Kerlech, chevalier seigneur baron de Trézéguidi, Kerlech, Le Plessis, écuyer des grandes et petites écuries de Sa Majesté; marraine; Françoise de Kerguiziau, dame de Kerdivisien.

VII. *Quelques autres noms.*

1608. — Jeanne Kerrannou, dame de Keriellcun.

1608. — Marie Kerrannou, dame de Gorréquér.

1609. — Anne Kerrannou, dame de Keriven.

1602. — Robert Meastrius, Sr de Pouliot.

1614. — Hamon du Plessis et Catherinè Parisy, Srs de Poulherbet.

1643. — Barbe Le Déauger, dame de Kerjunan.

1646. — Noël Fontenay et Catherine Saoz, Sr et dame de Lesireur.

1646. — Marie Kerrannou, dame de Kerbrat.

1646. — Michel Kernatous, Sr de Berbouguis.

1649. — Charles Fyot, Sr de Kerouanen, procureur de Saint-Mathieu.

HONNÊTES MARCHANDS ET AUTRES PERSONNES QUALIFIÉES
HONORABLES

(Extrait des registres de Saint-Mathieu, Plougonvelin et Lochrist.)

1596. — Honorable marchand (*honestus mercator.*)
François Bonavanture.

1601. — Honorable marchand Yves Le Ru, du Conquet.

1638. Id. Robert Kergrach.

1638. Id. Jean Melegan.

1638. Id. Yvon Floch.

1638. Id. Jean Le Run.

1639. Id. Laurent Le Lez.

1646. Id. Tanguy Trébaol.

1639. Id. Philippe Torledan.

1640. Id. Michel Quéméner.

1645. Id. Ambroise Barzie.

1645. Id. Noël Floch.

1646. — Honorable marchand Jacques Perrotin.
 1648. Id. Laurent Mazé.
 1650. Id. Mathieu Jézéquel.
 1653. Id. Gui Gallou.
 1657. Id. Gabriel Saill.
 1659. Id. Olivier Cornec.
 1659. Id. Jean Héliés.
 1660. Id. Guillaume Loussouarn.
 1662. Id. François Barzic.
 1663. Id. Philippe Le Hars.
 1665. Id. Yves Le Run.
 1666. Id. Jean Jourden.
 1663. Id. Valentin Michel.
 1601. — Honorable maître Bernard Le Verge, notaire.
 1639. Id. François Caouron, notaire et
 procureur de Saint-Mahé.
 1630. — Honorable maître Hervé Lesnéan.
 1662. Id. François Petton.
 1609. — Honorable Yves Brenheol.
 1611. Id. Christophe Barzic.
 1639. Id. Alain Lestobec (1).
 1650. Id. Jean Quéméner.
 1650. Id. Hyacinthe Floc'h.
 1652. Id. Mathieu Michel.
 1652. Id. René Measgoff.
 1654. Id. Noël Forescher.
 1654. Id. Sébastien Sivinan.
 1654. Id. Yves Colleau.
 1654. Id. Yvon Le Gall.

(1) C'est cet Alain Lestobec qui mit son talent de dessinateur au service de Michel Le Nobletz pour lui peindre ses tableaux énigmatiques. On en conserve encore quelques-uns faits de sa main, entr'autres la carte dite du *psalterion* portant cette signature : Allain Lestobec. Registrateur fait 1636 au Conquet.

1661. — Honorable Mathieu Drévès.
 1662. Id. Tanguy Ellez.
 1664. Id. Vincent Avanant.
 1665. Id. Mathias Guerrannic.

ÉGLISE DE LOCHRIST

L'ancienne église démolie en 1856 était dédiée au Christ avec des chapelles sous le vocable de la Trinité, de N.-D. du Rosaire et de saint Tujan. Sa construction datait en grande partie du xv^e siècle.

ÉGLISE PAROISSIALE ACTUELLE

Lorsque la paroisse de Lochrist a été transférée au Conquet, on a transporté la plus grande partie des matériaux de l'ancienne église pour les faire entrer dans la construction de la nouvelle. On a reconstitué ainsi la grande fenêtre absidale avec le vitrail qui l'ornait. Cette fenêtre se compose de quatre baies, surmontées de soufflets ou compartiments flamboyants. Les baies sont divisées en deux zones ou étages. A la zone supérieure, la représentation du crucifiement prend les trois baies du milieu : Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons ; la Sainte-Vierge et saint Jean des deux côtés ; la Madeleine au pied de la croix, puis les Saintes-Femmes et les bourreaux ; douze ou treize anges en adoration entourent le Sauveur crucifié. Un ange est auprès du bon larron, un démon près du mauvais.

Dans les deux baies latérales sont les apôtres saint Pierre et saint Paul. Dans la zone inférieure, les Apôtres sont groupés deux à deux, sauf dans la baie du milieu où l'on voit Notre-Seigneur prenant la main de saint Thomas et la mettant dans la plaie de son côté.

La facture de ce vitrail accuse la Renaissance avancée, peut-être l'époque de Louis XIII.

A la façade de l'église se trouvent les statues de l'*Ecce-Homo*, saint Mathieu, sainte Madeleine, saint Yves et un autre saint que l'on peut confondre d'abord avec saint Jean l'Évangéliste parce qu'il a un oiseau à ses pieds, mais ce n'est pas l'aigle symbolique. Dans le cimetière ou enclos de l'église, côté Sud, est saint François d'Assise montrant ses stigmates.

Le tombeau de Michel Le Nobletz y occupe une place correspondante à celle qu'il occupait dans l'ancienne église. Nous renvoyons le lecteur à la *Vie* de ce grand serviteur de Dieu pour connaître les particularités de sa vie de missionnaire dans la petite ville du Conquet et aux environs; disons seulement que, pendant la construction de la nouvelle église, son sarcophage fut déposé dans son ancienne maison transformée en oratoire, et l'on vit dans ce fait la réalisation d'une parole attribuée par la tradition populaire au serviteur de Dieu, à savoir qu'il reviendrait un jour dans sa maison après sa mort. Disons aussi qu'il était en usage à Lochrist, usage qui aurait été conservé quelque temps au Conquet, de revêtir d'un surplis la statue du saint missionnaire les jours de fêtes, pendant les offices, comme pour rappeler d'une manière plus saisissante ses travaux apostoliques et sa protection toujours vivante et secourable pour ses fidèles clients.

CHAPELLES

1^o Saint-Christophe.

Ancienne chapelle du x^v^e siècle, où se desservait une chapellenie fondée par un S^r du Marquer, et dont furent successivement présentateurs, les S^{rs} du Marquer, les

Kersauzon Goasmoaluin, avec obligation d'une messe basse le dimanche.

Cette chapelle, très utile lorsque l'église paroissiale était située à Lochrist, fut abandonnée lors de la translation du service paroissial au Conquet, en 1857. Elle fut démolie à cette époque pour faire place à une maison qui servait, ces derniers temps, à abriter le canot de sauvetage.

C'est dans cette chapelle que fut exposé, après sa mort, le corps de dom Michel, et où s'opérèrent les merveilles racontées par ses biographes.

2^o Notre-Dame de Poulconq.

Dans l'anse formant le port, on voyait, il n'y a pas longtemps, le reste des murs, non loin de l'usine des produits chimiques; le culte y avait cessé depuis la Révolution.

3^o Saint-Michel.

Dans le cimetière de Lochrist est une chapelle dédiée à saint Michel archange et à l'Ange Gardien, où l'on trouve les statues de Notre-Dame de Bon-Secours, saint Michel, l'Ange Gardien et saint Jérôme. La Vierge porte en mains les trois couronnes dont il est question dans la *Vie* de Michel Le Nobletz.

Dans le cimetière est enterré Le Gonidec, dont les travaux et les écrits ont tant contribué à remettre en honneur l'étude de la langue bretonne. Sa tombe est surmontée d'une sorte d'obélisque en pierre sur lequel sont gravées trois inscriptions en trois langues différentes.

1. — Inscription galloise :

*Ar Gonidec, dynda
Ei envo syd yma*

Yn arvoyd o wir vravul
 A'r cariad tynera,
 Ar bawl-vaen a sav wyd
 Gan vro dyr brythoniaid
 Prydain vechan gyda
 Frydain varvor, Gomeriaid
 An y carai ei vro
 A' i iaith y Vrythonec
 Irun Gwnaeth eir-lyvr
 Ac Hevyd Rammadec
 Ac arn Droï y cyntar
 Yr holl vibl santaid
 I inith y Bryhoniaid
 Gwaith Mawr da, nevolaid.

2. — Inscription française :

Érigé en 1845 et renversé par la foudre en 1846, ce monument a été relevé et complété en 1851 par les habitants du Pays de Galles, en témoignage de leur admiration pour Le Gonidec, restaurateur de la langue celto-bretonne, en laquelle il a traduit la sainte Bible.

3. — Inscription bretonne :

AR GONIDEC

*Peulvan diskit d'an holl maro ar Gonidec,
 Den gwiziek ha den fur, Reizer ar Brezonec ;
 Ganet e Konk ar IV a viz guengolo MDCCLXXV
 Maro e Paris d'ann XII a viz here MDCCCXXXVIII
 Bezet e Konk an XII a viz here MDCCCXLV*

Dans ce cimetière ont été aussi ensevelis quelques-uns des naufragés du *Drummond Castle*, grand navire anglais qui périt corps et biens dans les parages d'Ouessant en Juin 1896.

4^o Sainte-Barbe.

Ancienne chapelle, dont on voit l'emplacement près de la croix, à l'entrée du port ; c'est dans cette chapelle qu'eut lieu le miracle du lys desséché reprenant vie et couleur dans les mains de dom Michel.

5^o Notre-Dame de Bon-Secours.

C'est la maison qu'habitait Michel Le Nobletz, dans laquelle il mourut le 5 Mai 1652. En 1856, M. le Recteur du Conquet écrivait que « la tradition du pays rapporte que sa demeure fut convertie en oratoire aussitôt après sa mort et dédiée à la Sainte-Vierge, en l'honneur de la grande dévotion de ce saint personnage envers la Mère de Dieu... J'ai souvent entendu répéter que pendant la tourmente révolutionnaire, cette petite chapelle, où venaient prier les fidèles qui ne suivaient pas l'intrus, ne fut jamais fermée ni interdite par les autorités municipales ou autres, qui partout ailleurs, fermaient les églises et chapelles. La tradition attribue cette faveur aux prières puissantes de Dom Michel Le Nobletz auprès de la Sainte-Vierge.

« Dans l'année 1837, la famille Mazé-Launay qui, de temps immémorial, a orné avec soin, et généreusement entretenu à ses frais cette chapelle, la fit agrandir sans démolir l'ancienne maison du vénérable Michel Le Nobletz, et cette même année, Mgr de Poulpiquet permit d'y célébrer la sainte messe le 8 Septembre, fête patronale. »

Il est facile de distinguer la partie de l'édifice construite en 1837 et accolée au pignon de la maison qui fut ouvert à cette occasion ; mais une transformation qui semble dater de plus longtemps est la suppression du plancher qui supportait une petite mansarde dont on ne voit plus qu'une lucarne donnant sur la rue ; en visitant la mai-

son voisine, qui est contemporaine de celle de Michel Le Nobletz, on se rend parfaitement compte de la disposition ancienne de la maison où est mort le Serviteur de Dieu, et qui y fut de tout temps honoré, car nous trouvons aux Archives départementales (H. 122) mention d'un procès criminel intenté le 11 Juillet 1740, contre François Lhostis, de Landéda, qui a volé « des deniers du tronc mis dans un oratoire ou chapelle dédiée à Michel Noblet » ; dans un autre endroit du procès, on dit : « oratoire du bienheureux Michel Noblet, fait dans une maison au bourg du Conquet. »

*
*
*

Dans la série L, liasse 310, nous trouvons une série de fiches adressées, en l'an IV (1797), au District, sur les agissements des prêtres réfractaires, et administrateurs trop complaisants de la petite ville du Conquet :

« Émigrés rentrés : 1^o René Kermegant, ancien recteur de Lochrist, âgé de 60 ans ; retiré à Kervigny, il y dit la messe, et, les jours de grande cérémonie, il la dit chez la citoyenne Keralet, au Conquet ; il est toujours vêtu en paysan. On ajoute que ce réfractaire émigré est considéré par ceux de sa sorte comme grand vicaire de Lamarche, ci-devant évêque de Léon.

« 2^o Quéré ; dit la messe à Saint-Jean et à Trébabu.

« 3^o Marc, 35 ans ; court les campagnes, vêtu en paysan.

« 4^o Jacques Le Gall ; dit ses messes à Lochrist et Trébabu ; vient souvent au Conquet, habillé en paysan, particulièrement chez l'agent de la commune ; celui-ci a été en arrestation.

« Il en est d'autres encore que je n'ai pu découvrir.

« C'est un certain abbé La Forest, parent du dit agent, qui lui a tourné la tête ; il y a trois mois environ que ce

prêtre s'est rétracté de son serment et, depuis ce moment, il fait un mal incroyable, d'autant qu'on le dit avoir beaucoup d'esprit ; il réside aux environs d'Argenton. »

RECTEURS DU CONQUET-LOCHRIST DEPUIS LE CONCORDAT

- 1804. M. Le Corre ; nommé à Logonna-Daoulas.
- 1804-1813. Le Gall.
- 1814-1820. François Cariou, de Plougonvelin.
- 1820-1862. Martin Gloaguen, d'Audierne.
- 1862-1871. Charles Gras, de Roscoff.
- 1871-1874. Corentin Toulemont, de Pont-l'Abbé.
- 1874-1882. Yves Goasguen, de Carantec.
- 1882-1901. Jean-Yves Lamour, de Plabennec.
- 1901. Henri Le Bihan.

VICAIRES

- 1804. François Cariou.
- 1814. Yves Morvan.
- 1823. Théophile Le Gléau.
- 1824. François Laviec.
- 1825. Yves Le Roux.
- 1828. Pierre-Yves Troussel.
- 1838. Hervé Kerrien.
- 1841. Jean-Marie Appéré.
- 1846. François-Marie Quéré.
- 1847. Jean-André Kersaudy.
- 1860. Gustave Le Tournois.
- 1858. Jean-Marie Ronvel.
- 1864. Guillaume Calvez.
- 1865. Paul-Marie Guiziou.

- 1868. Théodore Caroff.
- 1869. Joseph-Amédée Rouallec.
- 1871. François-Noël Brignou.
- 1880. Émile Jean.
- 1888. Jean Lannuzel.
- 1891. Hervé Creff.
- 1896. Jean-François Renaot.
- 1899. François Kerouanton.
- 1905. Yves-Marie Le Guen.

FAMILLES NOBLES DE LA PAROISSE DE PLOUGONVELIN,
D'APRÈS M. DE COURCY

Le Bescont : *d'azur à un pélican d'or en sa pitié de même.*

Calvez, Sr du Prédic : *d'or à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'argent.*

Coat, Sr de St-Haouen : *d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 trèfles de gueules; alias : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 trèfles d'argent.*

Coetnempren, Sr du Prédic : *losangé d'argent et de sable à la fasce en divise de gueules, chargée d'un oiseau de sinople.*

Com (du) Sieur du Bouriot : *d'or au pélican en sa pitié d'azur.*

Déauguer (Le), Sr de Kergadiou (Plouzané) : *de gueules à la croix pleine d'argent; devise : Dleet eo ar guir dan déauguer (le droit est dû au dîmeur).*

Drenec, Sr de Kerinou : *d'azur à un barbeau d'argent en pal; devise : Ne zeuz pesq heb he zrean; moderne : fascé d'argent et d'azur au chef d'argent.*

Fontenay, Sr de Kerambosquer et de Lézireuc : *d'argent à la fasce d'azur accompagné de deux dauphins de même.*

Kerannou, Sr de Keranstreat : *losangé d'argent et de sable qui est Rannou, à la bande de gueules chargée de 3 trèfles d'argent.*

Kersulguen, Sr du Billon : *d'or au lion de gueules, qui est Pont-l'Abbé, au franc canton écartelé d'or et de gueules.*

Kerveatoux, Sr du Prédic : *d'or à deux fasces ondées d'azur accompagnées en chef d'une étoile de même.*

Kerven, Sr de Kergadiou (Plouvien) : *d'azur au chevron surmonté d'une croix potencée et alésée en chef et accompagnée de 3 coquilles, 2, 1, le tout d'argent; alias : d'azur à la croix au pied fiché accompagné de 3 coquilles, le tout d'argent.*

Mesanven, Sr de Bouriot : *d'azur au gland versé d'or accompagné de trois feuilles de chêne d'argent; devise : Eme-t-hu (dites-vous).*

Mescam (du), Sr de Mesrivoal (Lannilis), *de gueules à la rose d'argent boutonnée d'or; moderne : d'azur à 3 têtes d'aigle arrachées d'argent, qui est Mescaradec.*

Michel, Sr de Kerveny : *écartelé aux 1 et 4 de sable à neuf macles d'argent, aux 2 et 3 d'or à la coquille de gueules.*

Tronson, Sr de Kermerien : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 roses de même tigées et pointées d'azur.*

Le Vayer, Sr de Poulfos : *de gueules au lion d'or; devise : Cognoscat ex ungue leonem.*